

CONSEIL MUNICIPAL

LA SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2022

Liste des délibérations

1- Assainissement collectif

- 2022.76 – Choix du bureau d'études

2 – Décisions budgétaires

- 2022.77 – Décision modificative n°3 – Budget communal
- 2022.78 – Tarifs communaux au 1^{er} janvier 2023

Saint Bonnet Près Orcival, le 25 novembre 2022



Michelle GAIDIER

Maire



Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Heures d'ouverture du secrétariat au public : Lundi de 15h00 à 17h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Jeudi de 10h00 à 12h00.
Permanences de Madame le Maire (sur RDV uniquement) : Lundi de 17h00 à 18h30 - Mercredi de 17h00 à 18h30 - Samedi de 10h00 à 12h00.